

Guinea

1. Le chapitre 1 indique le nom de l'État partie avec l'année de ratification ou d'acceptation de la Convention du patrimoine mondial et cherche à obtenir des informations sur les groupes ou institutions impliqués dans la préparation de la section I du Rapport.

1.1 - État partie

Guinea

1.2 - Date de ratification/accesion/adhésion à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

18/03/1979

1.3 - Groupes et institutions participant à la préparation de la section I du Rapport périodique

Institutions gouvernementales chargées du patrimoine culturel et naturel
Commission nationale pour l'UNESCO
Coordonateurs/gestionnaires de sites du patrimoine mondial
Communautés locales
Peuples autochtones
Autres groupes spécifiques
Organisations non gouvernementales
UICN national/régional
Experts extérieurs
Autre
Sociétés minières, ONG

2. Synergies avec les autres conventions, programmes et recommandations pour la conservation du patrimoine culturel et naturel

2.1. Accords multilatéraux sur l'environnement

2.1.1 - D'après les informations dont dispose le Centre du patrimoine mondial, outre la Convention du patrimoine mondial, votre État est/n'est pas partie aux accords suivants/en attente d'adhésion. Vérifiez et modifiez les données si nécessaire.

		Non partie	Partie	En cours d'adhésion
2.1.1.1	Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel		×	
2.1.1.2	Convention sur la diversité biologique (CDB)		×	
2.1.1.3	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)		×	
2.1.1.4	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)		×	
2.1.1.5	Convention de Ramsar sur les zones humides (Ramsar)		×	
2.1.1.6	Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPGAA)		×	
2.1.1.7	Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)		×	

2.1.2 - D'après les informations dont dispose le Centre du patrimoine mondial, votre/vos bien(s) du patrimoine mondial est/sont également désigné(s) (en tout ou en partie) site(s) Ramsar dans le cadre de la Liste des zones humides d'importance internationale (Liste de Ramsar). Vérifiez et modifiez les données si nécessaire.

According to information available, no property in your State Party is currently listed.

2.1.3 - Votre État partie a-t-il l'intention de proposer l'inscription d'un/de bien(s) du patrimoine mondial (en tout ou en partie) sur la Liste des zones humides d'importance internationale au cours des trois prochaines années ?

Non

2.1.4 - Indiquez le(s) bien(s) du patrimoine mondial que votre État partie a l'intention de proposer pour inscription (en tout ou en partie) sur la Liste des zones humides d'importance internationale au cours des trois prochaines années.

Patrimoine Mondial naturel: les Monts Nimba Patrimoine Mondial culturel: le Balafon de l'empire Manding (Sosso balan)

2.1.5 - Indiquez les autres accords multilatéraux régionaux ou internationaux sur l'environnement dont votre État est signataire pour le patrimoine naturel.

La convention de Londres sur la Faune et la Flore à l'état naturel adoptée en 1936 ; /

La convention de Rome relative à la protection des végétaux adoptée en 1951 /

La convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ou Convention de Paris ratifiée le 13/06/1979 /

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CDD) ratifiée le 28/01/1997 ; /

Le Protocole de Carthagène sur la sécurité biologique adoptée en 2000 ; /

La Convention de Bamako sur l'interdiction d'importation de déchets dangereux en Afrique adaptée en 2000 ; /

La convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone adoptée en /

La convention Africaine pour la conservation de la nature et de ses ressources ; 12/12/1989 /

Le Protocole de Montréal sur les substances appauvrissant la couche d'ozone adoptée en 1989 ; /

La convention sur la Diversité Biologique ratifiée le 09 /02/ 1993 ; /

2.2. Conventions culturelles de l'UNESCO

2.2.1 - Le tableau ci-après indique la/les convention(s) culturelle(s) de l'UNESCO à laquelle/auxquelles votre État partie est partie, non partie, ou en cours d'adhésion. Vérifiez et modifiez les données si nécessaires.

		Non partie	Partie	En cours d'adhésion
2.2.1.1	Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel		X	
2.2.1.2	Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé		X	
2.2.1.3	Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999)		X	
2.2.1.4	Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels		X	
2.2.1.5	Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique		X	
2.2.1.6	Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel		X	
2.2.1.7	Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles		X	

2.2.2 - Indiquez les conventions ou accords régionaux ou internationaux concernant le patrimoine culturel auxquels votre État partie est partie ou en cours d'adhésion

La Charte culturelle africaine /

L'Unidroit sur la propriété des biens culturels /

La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel /

Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé /

Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999) /

Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique /

Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel /

Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles /

2.2.3 - D'après les informations dont dispose le Centre du patrimoine mondial, les biens du patrimoine mondial suivants situés dans votre État partie sont inscrits sur la liste des biens culturels sous protection renforcée au titre du Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999).

According to information available, no property in your State Party is currently listed.

2.2.4 - Votre État partie a-t-il l'intention de demander une protection renforcée pour l'un quelconque de ses biens du patrimoine mondial au titre du deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé au cours des trois prochaines années ?

Oui

2.2.5 - Indiquez les biens pour lesquels l'État partie compte demander une protection renforcée.

Les Monts Nimba inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial naturel

2.3. Programmes de l'UNESCO

2.3.1 - Le tableau ci-après indique le(s) programme(s) de l'UNESCO au(x)quel(s) votre État partie participe. Vérifiez et modifiez les données si nécessaire.

		Non	Oui
--	--	-----	-----

2.3.1.1	Programme intergouvernemental sur l'Homme et la biosphère		X
2.3.1.2	Géoparc(s) mondial(s) UNESCO	X	

2.3.2 - D'après les informations dont dispose le Centre du patrimoine mondial, votre/vos bien(s) du patrimoine mondial suivant(s) est/sont également désigné(s) (en tout ou en partie) réserve(s) de biosphère dans le cadre du Programme intergouvernemental sur l'Homme et la biosphère.

Mount Nimba Strict Nature Reserve

Commentaire

Le Mont Nimba est une réserve de biosphère depuis 1980 et une partie en Patrimoine Mondial en 1981. Il est un site naturel renfermant plusieurs espèces de faune et de flore dont certaines sont endémiques. P./E le crapeau vivipare, le micro potamogale de Lamotte,

2.3.3 - Votre État partie compte-t-il demander l'inscription d'un/de bien(s) du patrimoine mondial (en tout ou en partie) en tant que réserve(s) de biosphère dans le cadre du Programme intergouvernemental sur l'Homme et la biosphère ?

Non

2.3.4 - Indiquez le(s) bien(s) du patrimoine mondial (en tout ou en partie) que l'État partie compte proposer pour inscription comme réserve(s) de biosphère dans le cadre du Programme intergouvernemental sur l'Homme et la biosphère ?

Non /

2.3.5 - D'après les informations dont dispose le Centre du patrimoine mondial, votre/vos bien(s) du patrimoine mondial suivant(s) est/sont également désigné(s) (en tout ou en partie) géoparc(s) mondial/mondiaux UNESCO.

According to information available, no property in your State Party is currently listed.

Commentaire

En Guinée, il n'existe aucun bien inscrit sur la liste des géoparc(s). Aussi il n'y a pas de programme d'inscription d'une partie de l'unique patrimoine mondial, le Mont Nimba en Réserve de biosphère.

2.3.6 - Votre État partie a-t-il proposé la désignation d'un/de bien(s) du patrimoine mondial (en tout ou en partie) comme géoparc(s) mondial/mondiaux UNESCO ?

Non

2.3.7 - Indiquez le(s) bien(s) du patrimoine mondial (en tout ou en partie) pour lequel/lesquels une candidature a été adressée pour obtenir le statut de géoparc(s) mondial UNESCO.

Non. Il n'y a pas de candidature de Guinée pour obtenir le statut de Géoparc(s) Mondial UNESCO. /

2.4. Merci de répondre aux questions suivantes qui évaluent la synergie au niveau de la mise en œuvre de ces conventions et programmes au sein de votre État partie.

2.4.1 - Le Point focal du patrimoine mondial communique-t-il avec les Points focaux de la/des convention(s)/programme(s) ci-après ?

		Sans objet	Non	Oui
2.4.1.1	Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel			X
2.4.1.2	Convention sur la diversité biologique (CDB)			X
2.4.1.3	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)			X
2.4.1.4	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)			X
2.4.1.5	Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)			X
2.4.1.6	Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPGAA)			X
2.4.1.7	Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)			X
2.4.1.8	Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé			X
2.4.1.9	Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé			X
2.4.1.10	Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels			X
2.4.1.11	Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique			X
2.4.1.12	Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel			X
2.4.1.13	Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles	X		
2.4.1.14	Programme intergouvernemental sur l'Homme et la biosphère			X

2.4.2 - Commentez, le cas échéant, les communications entre le Point focal du patrimoine mondial et les Points focaux des autres conventions/programmes :

Le point focal P.M est le Directeur du Centre de Gestion de l'Environnement des Monts nimba -Simandou(CEGENS) qui gère le site du Mont Nimba.IL collabore avec le Ministère de l' éducation national et celui du Ministère de la culture. Certains biens culturels se trouve dans le Patrimoine mondial du Mont Nimba. Ainsi, les échanges sont fréquents dans les réunions et ateliers.

2.4.3 - Les Points focaux du patrimoine mondial participent-ils à la révision et à la mise en œuvre des stratégies, politiques et plans d'actions nationaux relatifs au patrimoine naturel national, en dehors des questions liées au patrimoine mondial ?

Oui

2.4.4 - Les Points focaux du patrimoine mondial participent-ils à la révision et à la mise en œuvre des stratégies, politiques et plans d'actions nationaux relatifs au patrimoine culturel national, en dehors des questions liées au patrimoine mondial ?

Oui

2.5. Deux Recommandations de l'UNESCO concernent particulièrement la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial : Recommandation de 1972 concernant la protection, au niveau national, du patrimoine culturel et naturel et Recommandation 2011 concernant le paysage urbain historique. Cette question suppose de réfléchir à la manière dont l'État partie les a prises en compte dans le développement des politiques nationales de protection du patrimoine culturel et naturel.

2.5.1 - Votre État partie utilise-t-il les dispositions de la Recommandation de 1972 et de la Recommandation de 2011 pour définir des politiques ou stratégies de protection du patrimoine culturel et naturel ?

		Oui	Non
2.5.1.1	Recommandation de 1972 concernant la protection, au niveau national, du patrimoine culturel et naturel	x	
2.5.1.2	Recommandation de 2011 concernant le paysage urbain historique	x	

2.5.2 - Précisez le niveau d'application de chaque Recommandation :

L' Etat partie à créer des services qui doivent appliquer les recommandations de 1972 et 2011. des actes juridiques et réglementaires de protection et de gestion ont été élaborés et mis en œuvre. En ce qui concerne le patrimoine naturel,les réserves sont gérés par un corps para militaire des conservateurs de la nature et l'Etat met à disposition des fonds bien que insuffisant pour la surveillance et la lutte anti braconnage.Les occupants illicites de certaines réserves sont déguerpis.

3. Liste indicative

3.1 - Lors de la préparation de votre Liste indicative, avez-vous utilisé certains des outils suivants pour faire une évaluation préliminaire de la valeur universelle exceptionnelle potentielle ?

Études thématiques de l'UICN

Liste du patrimoine mondial : priorités futures pour une liste crédible et complète de biens naturels et mixtes de l'UICN

Réunions pour harmoniser les Listes indicatives de votre région

Stratégie globale de l'UNESCO pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible

Manuel de référence « Établir une proposition d'inscription au patrimoine mondial »

3.2 - Avez-vous utilisé le processus en amont pour réviser votre Liste indicative ?

Non

Si vous avez répondu « Oui », précisez les formes de recommandations en amont que vous avez utilisées et leur efficacité.

3.3 - Comptez-vous utiliser le processus en amont pour réviser votre Liste indicative ?

Non

3.4 - Les sites inscrits sur votre Liste indicative ont-ils le potentiel de susciter le dialogue et la coopération entre les États parties et les différentes communautés ?

Oui, entre les États parties et les communautés

3.5 - Nommez le(s) site(s) qui ont ce potentiel

La Guinée n'a pas proposé de sites sur la liste indicative. Il est souhaitable d'en proposer vu la richesse de certaines réserves (Ziama,Diécké; Haut Niger). Si les sites (réserve de biosphère de Ziama, Haut niger et la forêt classée de Diécké) sont proposés, la réponse 3.4.4 est applicable car Ziama et Diecké sont transfrontaliers avec le Libéria. Le centre du Patrimoine mondial doit motiver les autorités pour la proposition de sites Patrimoine Mondit La question 3.6 ne peut être évaluée

3.6 - Veuillez évaluer le niveau d'engagement des entités suivantes (le cas échéant) dans la préparation de la Liste indicative

Institution(s) nationale(s) gouvernementale(s)	Sans objet
Administration(s) régionale(s)/provinciale(s)/locale(s)	Sans objet
Collectivité(s) locale(s)	Sans objet
Autres services gouvernementaux	Sans objet

Commission nationale pour l'UNESCO	Sans objet
Collectivités locales dans le périmètre du bien ou dans ses environs	Sans objet
Communautés locales/résidents	Sans objet
Peuples autochtones	Sans objet
Autres groupes spécifiques (précisez ci-après)	Sans objet
Propriétaires fonciers	Sans objet
Industries/tourisme locaux et autres parties prenantes	Sans objet
Organisation(s) non gouvernementale(s)	Sans objet
Consultants/experts	Sans objet
Coordonateur(s)/gestionnaire(s) de site	Sans objet
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », précisez	

3.7 - La préparation de la Liste indicative a-t-elle intégré une contribution et une participation équilibrées entre hommes et femmes ?

L'équilibre hommes-femmes n'a pas été explicitement intégré au processus.

3.8 - Les sites inscrits sur votre Liste indicative ont-ils déjà reçu d'autres désignations internationales dans le cadre d'autres conventions/programmes de l'UNESCO ou de la Convention de Ramsar sur les zones humides ?

Sans objet

Si vous avez répondu « oui », indiquez le(s) site(s), identifiez la/les autre(s) désignation(s)/programme(s) concerné(s) et les avantages attendus d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

3.9 - Commentaires : indiquez vos commentaires, conclusions et/ou recommandations sur la Liste indicative (questions 3.1 à 3.8)

La Guinée n'a pas d'abord de liste indicative. dans la mesure où une liste sera établie, en retenant Ziama, Haut Niger ; Badiar et Diecké, ces zones ont une désignation actuelle. l'inscription dans le Patrimoine Mondial renforcera leur statut permettant de profiter du fonds du patrimoine mondial, qui contribuera à leur gestion durable . L'évaluation de participation à l'établissement de la liste indicative n'est pas possible. pour la moment ce travail d'établissement de listes pas fait.

4. Propositions d'inscription

4.1 - Évaluer le niveau d'engagement des entités suivantes dans la préparation des dossiers de proposition d'inscription les plus récents

Institution(s) nationale(s) gouvernementale(s)	Bon
Administration(s)/régionale(s)/provinciale(s)/locale(s)	Bon
Collectivité(s) locale(s)	Moyen
Autres services gouvernementaux	Moyen
Commission nationale pour l'UNESCO	Bon
Collectivités locales dans le périmètre du bien ou dans ses environs	Moyen
Communautés locales/résidents	Moyen
Peuples autochtones	Moyen
Autres groupes spécifiques (précisez ci-après)	Sans objet
Propriétaires fonciers	Médiocre
Industries/tourisme locaux et acteurs du commerce	Moyen
Organisation(s) non gouvernementale(s)	Moyen
Consultants/experts	Bon
Gestionnaire(s)/coordonnateur(s) de site	Bon
Si vous avez choisi « Autres groupes spécifiques », précisez	

4.2 - La préparation des dossiers de proposition d'inscription à la Liste du patrimoine mondiale les plus récents a-t-elle intégré une contribution et une participation équilibrées entre hommes et femmes ?

Non

4.3 - Évaluer les bénéfices perçus dans votre pays suite à l'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial

Amélioration de la durabilité environnementale, en valorisant des sites essentiels au bien-être des êtres humains	Avantages importants
Développement social renforçant l'inclusion et l'équité entre toutes les parties prenantes	Avantages modérés

Renforcement (législatif, réglementaire, institutionnel et/ou traditionnel) de la protection et de la conservation du patrimoine	Avantages importants
Amélioration des pratiques de conservation	Avantages importants
Valorisation et amélioration de la participation des communautés aux processus liés au patrimoine	Avantages modérés
Meilleure mise en valeur des sites	Avantages importants
Honneur/prestige accru	Avantages modérés
Augmentation du financement	Avantages modérés
Auxiliaire supplémentaire de défense d'intérêts/d'influence politique	Avantages modérés
Renforcement de la paix et de la sécurité, avec la promotion des partenariats et de la conservation	Avantages importants
Augmentation du nombre de touristes et de visiteurs	Avantages modérés
Promotion d'un développement économique inclusif, offrant des emplois et des revenus décents aux communautés	Avantages modérés
Autre(s)	Sans objet
Si vous avez choisi « Autre(s) », précisez	

4.4 - Évaluez dans quelle mesure l'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial contribuera à atteindre les objectifs de la Politique de 2015 sur le patrimoine mondial et le développement durable et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Protéger la diversité biologique et culturelle ainsi que les services et les bénéfices des écosystèmes	Contribution importante
Renforcer la résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique	Contribution modérée
Contribuer à l'inclusion et à l'équité	Contribution modérée
Améliorer la qualité de vie et le bien-être	Contribution importante
Respecter, protéger et promouvoir les droits de l'homme	Contribution modérée
Respecter, consulter et impliquer les peuples autochtones et les populations locales	Contribution modérée
Parvenir à l'égalité des genres	Contribution limitée
Garantir la croissance, l'emploi, les revenus et les moyens de subsistance	Contribution modérée
Promouvoir les investissements économiques et le tourisme de qualité	Contribution importante
Soutenir le renforcement des compétences, l'innovation et l'entrepreneuriat local	Contribution modérée
Assurer la prévention des conflits	Contribution limitée
Protéger le patrimoine en cas de conflit	Contribution importante
Promouvoir la résolution des conflits	Contribution modérée
Contribuer au relèvement après un conflit	Contribution modérée
Autre(s) (précisez)	Sans objet
Si vous avez choisi « Autre(s) », précisez	

4.5 - Commentaires : indiquez vos commentaires et/ou recommandations concernant la proposition d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial (questions 4.1 à 4.4)

Dans nos pays en voie de développement, les ressources naturelles flore et faune ne se développent durablement que dans les zones classées. Le PM. Contribue à cette faim, conserve les ressources qui favorisent la séquestration du carbone, purifie l'aire, protège les bassins versant qui sont des sources des cours d'eau et des eaux souterraines indispensables à la survie des communautés. L'inscription de biens sur le patrimoine mondial lui confère un statut de conservation de haut niveau suivi.

5. Le chapitre vise à recueillir des informations sur le cadre juridique de protection, conservation et présentation du patrimoine culturel et/ou naturel et sur son efficacité. Le chapitre porte sur les exigences spécifiques de l'article 5 de la Convention du patrimoine mondial et permet de vérifier dans quelle mesure la « Recommandation de 1972 concernant la protection, au niveau national, du patrimoine culturel et naturel » est mise en œuvre. Il permet également d'évaluer si les dispositions de la politique de 2015 sur le patrimoine mondial et le développement durable sont appliquées.

5.1. - Principaux textes de la législation nationale en matière de protection, conservation et mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel de l'État partie

5.1.1 - Principaux textes de la législation nationale en matière de protection, conservation et mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel de votre État partie

Commentaire

Les législations en générales portent sur les deux dans certains cas ou les deux, patrimoines Culturel et naturel cohabitent. En dehors de cette cohabitation, il y a des politiques, des législations et réglementations spécifiques. Dans le cadre du Patrimoine naturel on peut citer entre autres: - le code de l'environnement; - le code Forestier; - le code de la faune et réglementation de la chasse; - le code de l'eau; - le code de protection des biens culturels; - les politiques nationales.

5.2. Commentaire sur la législation en vigueur

5.2.1 - Commentez, notamment si la législation préremplie n'est plus en vigueur

Les codes relatifs aux bien naturels ont été actualisés dans la plupart des cas pour intégrer les principes de préservation, de protection, de conservation et de gestion conformément aux engagements internationaux du pays, notamment les concepts de biodiversité et de changement climatique.

5.3. Autres législation(s) en vigueur

5.3.1 - S'il y a des textes de loi fondamentaux sur la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel non listés dans la question précédente, veuillez les ajouter sous cette rubrique.

Code de l'environnement / Naturel/Culturel / Nationale /

Code Forestier / Naturel/Culturel / Nationale /

Code de protection de la faune sauvage et réglementation de la chasse / Naturel / Nationale /

5.4. Contribution d'autres législations et/ou réglementations à d'autres niveaux à l'identification, la conservation et la protection du patrimoine culturel et/ou naturel

5.4.1 - Décrivez brièvement en quoi la législation et/ou la réglementation à d'autres niveaux contribue à l'identification, la conservation et la protection du patrimoine culturel et/ou naturel de votre État partie.

Code minier, Code de l'eau, Code de l'élevage, Code de l'urbanisme, Code des collectivités locales intègrent la réalisation des activités sectorielles tout en veillant sur la protection de l'environnement et le maintien de l'équilibre écologique.

5.5. Adéquation du cadre juridique pour l'identification du patrimoine culturel et/ou naturel de votre État partie

5.5.1 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) est-il adapté à l'identification du patrimoine culturel et/ou naturel de votre État partie ?

	Culturel	Naturel
Il n'existe aucun cadre juridique pour l'identification du patrimoine culturel et/ou naturel.		
Le cadre juridique n'est pas adapté à l'identification du patrimoine culturel et/ou naturel.		
Le cadre juridique est en partie adapté à l'identification du patrimoine culturel et/ou naturel.		
Le cadre juridique est adapté à l'identification du patrimoine culturel et/ou naturel.	X	X

5.6. Adéquation du cadre juridique pour la conservation et la protection du patrimoine culturel et/ou naturel de votre État partie

5.6.1 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) est-il adapté à la conservation et à la protection du patrimoine culturel et/ou naturel de votre État partie ?

	Culturel	Naturel
Il n'existe aucun cadre juridique pour la conservation et la protection du patrimoine culturel et/ou naturel.		
Le cadre juridique n'est pas adapté à la conservation et à la protection du patrimoine culturel et/ou naturel.		
Le cadre juridique est en partie adapté à la conservation et à la protection du patrimoine culturel et/ou naturel.		
Le cadre juridique est adapté à la conservation et à la protection du patrimoine culturel et/ou naturel.	X	X

5.7. Application du cadre juridique

5.7.1 - Le cadre juridique (à savoir la législation et/ou la réglementation) relatif à la conservation et à la protection du patrimoine culturel et/ou naturel de votre État partie peut-il être appliqué ?

		Il n'existe aucun cadre juridique	Il n'y a pas de capacités/ressources effectives pour rendre exécutoire le cadre juridique	Les capacités/ressources existantes pour rendre exécutoire le cadre juridique pourraient être renforcées	Les capacités/ressources existantes pour rendre exécutoire le cadre juridique sont appropriées
5.7.1.1	Culturel			X	
5.7.1.2	Naturel			X	

5.8. Commentaires sur l'application du cadre légal

5.8.1 - Commentez les problèmes particuliers d'application.

- L'adéquation de certaines dispositions avec la question de survie des communautés riveraines du site du patrimoine mondial. L'insuffisance d'alternatives pour l'amélioration des conditions de vie des communautés, L' analphabétisme de majeure partie des communautés qui complique la compréhension des textes et leurs applications. La non vulgarisation et explication des textes au niveau communauté et par fois même au niveau de certains gestionnaires des zone classées;

5.9. Politiques générales donnant une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie des communautés

5.9.1 - Dans quelle mesure les politiques générales de votre État partie donnent-elles une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie des communautés ?

	Culturel	Naturel
Il n'y a aucune politique générale donnant au patrimoine une fonction dans la vie des communautés.		
Il n'y a pas de politique générale spécifique donnant au patrimoine une fonction dans la vie des communautés mais cela se pratique de manière ponctuelle.	X	X
Il y a une politique générale spécifique donnant au patrimoine une fonction dans la vie des communautés mais avec des lacunes au niveau de la mise en œuvre.		
Il y a une politique générale donnant au patrimoine une fonction dans la vie des communautés et elle est effectivement mise en œuvre.		

5.10. Exemples de politique générale donnant au patrimoine une fonction dans la vie des communautés

5.10.1 - Donnez des exemples de politique générale donnant au patrimoine une fonction dans la vie des communautés.

- Stratégie nationale et plans d'action sur la biodiversité; - Politique nationale de l'environnement; - Politique forestière nationale; - Plan de Développement Économique et Social.

5.11. Intégration de la conservation et de la protection du patrimoine culturel et naturel comme composante stratégique dans les politiques et stratégies nationales de développement durable

5.11.1 - Dans quelle mesure votre État partie intègre-t-il la conservation et la protection du patrimoine culturel et naturel comme composante stratégique dans les politiques et stratégies nationales de développement durable ?

Protéger la diversité biologique et culturelle ainsi que les services et les bénéfices des écosystèmes.	Intégration modérée
Renforcer la résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique.	Intégration modérée
Contribuer à l'inclusion et à l'égalité.	Intégration modérée
Améliorer la qualité de vie et le bien-être.	Intégration modérée
Respecter, protéger et promouvoir les droits de l'homme.	Intégration importante
Respecter, consulter et impliquer les peuples autochtones et les populations locales.	Intégration importante
Parvenir à l'égalité des genres.	Intégration modérée
Garantir la croissance, l'emploi, les revenus et les moyens de subsistance.	Intégration modérée
Promouvoir les investissements économiques et le tourisme de qualité.	Pas d'intégration
Soutenir le renforcement des compétences, l'innovation et l'entrepreneuriat local.	Intégration limitée
Assurer la prévention des conflits.	Intégration importante
Protéger le patrimoine en cas de conflit.	Intégration modérée
Promouvoir la résolution des conflits.	Intégration importante
Contribuer au relèvement après un conflit.	Intégration importante
Autre(s)	Pas d'intégration
Si vous avez choisi « Autre(s) », précisez :	Impliquer les communautés dans la gestion

5.12. Recommandation de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique (HUL), adoptée en 2011

5.12.1 - S'agissant de la Recommandation de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique (HUL), adoptée en 2011, votre État partie a pris des mesures pour (vous pouvez cocher plusieurs cases) :

<input type="checkbox"/> Adapter l'application de la recommandation et de son approche au contexte de l'État partie.
<input type="checkbox"/> Encourager l'approche HUL sur l'ensemble du territoire.
<input type="checkbox"/> Définir et adopter des politiques publiques pour l'identification et la protection des strates historiques des environnements urbains.
<input type="checkbox"/> Définir et adopter des politiques publiques pour l'intégration harmonieuse des interventions contemporaines au tissu urbain historique.
<input type="checkbox"/> Définir et adopter des politiques publiques d'appui à l'intégration des stratégies de conservation du patrimoine urbain aux politiques et programmes nationaux de développement.
<input type="checkbox"/> Définir et adopter des politiques publiques pour suivre la mise en œuvre de la Recommandation et son impact sur la conservation et la gestion des villes historiques.

5.13. Intégration de la conservation et de la protection du patrimoine culturel et naturel dans des programmes de planification d'ensemble/à plus grande échelle

5.13.1 - Avec quelle efficacité votre État partie intègre-t-il la conservation et la protection du patrimoine culturel et naturel dans des programmes de planification d'ensemble/à plus grande échelle ?

Il existe des politiques générales qui sont effectivement mises en œuvre.

5.14. Usage des politiques et stratégies agréées par le Comité du patrimoine mondial ou l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial pour définir des politiques ou stratégies nationales de protection du patrimoine culturel et naturel

5.14.1 - Votre État partie utilise-t-il les politiques et stratégies agréées par le Comité du patrimoine mondial ou l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial pour définir des politiques ou stratégies nationales de protection du patrimoine culturel et naturel ?

Politique ou stratégie de l'UNESCO en matière de patrimoine mondial		Non	Oui
5.14.1.1	Document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur le patrimoine mondial		X
5.14.1.2	Stratégie pour réduire les risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial		X
5.14.1.3	Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial		X
5.14.1.4	Politique sur le patrimoine mondial et le développement durable		X

5.14.2 - La mise en œuvre des accords et programmes multilatéraux et des politiques et stratégies relatives au patrimoine mondial est-elle coordonnée et intégrée à l'élaboration de politiques générales nationales en vue de la conservation, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel ?

La mise en œuvre de ces accords et programmes multilatéraux, politiques et stratégies relatives au patrimoine mondial est coordonnée et intégrée de façon appropriée aux politiques nationales.

5.15. Politiques nationales spécifiques développées à partir des politiques et stratégies relatives au patrimoine mondial

5.15.1 - Détaillez les politiques nationales spécifiques développées à partir des politiques et stratégies relatives au patrimoine mondial.

Le Pilier 4 du Plan de Développement Économique et Social intitulé "Environnement et Capital naturel" ainsi que la Stratégie nationale sur la biodiversité et plans d'action visent entre autres, la conservation des ressources biologiques dans le site du patrimoine mondial. Ils contribuent à la gestion durable du patrimoine mondial en suscitant la collaboration entre l'ensemble des parties prenantes pour une meilleure conservation des ressources naturelles.

5.16. Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'élaboration des politiques générales (questions 5.1 à 5.15)

5.16.1 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'élaboration des politiques générales (Questions 5.1 à 5.15).

Les politiques générales en vigueur doivent être actualisées et renforcées pour une meilleure prise en compte de la protection du site du patrimoine mondial. bien que la politique nationale sur la protection de la nature et de ses ressources prend en compte d'une manière général la protection des réserves classées, un accent particulier devait être mis sur la situation de celle d'importance internationale (Patrimoine Mondial, Réserve de biosphère).

6. Inventaires/listes/registres du patrimoine culturel et naturel

6.1 - Si votre État partie a dressé des inventaires/listes/registres du patrimoine culturel et naturel, à quel(s) niveau(x) ont-ils été constitués et où en sont-ils ?

	Culturel	Naturel
National/fédéral	Processus d'inventaire bien avancé	Processus d'inventaire bien avancé
Régional/provincial/État	Processus d'inventaire entamé	Processus d'inventaire entamé
Local	Processus d'inventaire entamé	Processus d'inventaire entamé
Autre	Sans objet	Sans objet

6.2 - Les inventaires/listes/registres permettent-ils de refléter la diversité du patrimoine culturel et naturel de votre État partie ?

	Culturel	Naturel
Aucun inventaire/liste/registre du patrimoine n'a été établi.		
Les inventaires/listes/registres ne reflètent pas la diversité du patrimoine.		
Les inventaires/listes/registres reflètent en partie la diversité du patrimoine.	X	X
Les inventaires/listes/registres reflètent toute la diversité du patrimoine.		

6.3 - Les inventaires/listes/registres sont-ils utilisés pour protéger le patrimoine culturel et naturel identifié ?

	Culturel	Naturel

Aucun inventaire/liste/registre du patrimoine n'a été établi.		
Les inventaires/listes/registres ne sont pas activement utilisés pour la protection du patrimoine.		
Les inventaires/listes/registres sont parfois utilisés pour la protection du patrimoine.	X	X
Les inventaires/listes/registres sont fréquemment utilisés pour la protection du patrimoine.		

6.4 - Outre les praticiens du patrimoine et les institutions universitaires et patrimoniales, votre État partie fait-il participer les communautés et les peuples autochtones à l'identification du patrimoine culturel et naturel pour intégration aux inventaires/listes/registres ?

	Culturel	Naturel
Votre État partie ne fait pas participer les communautés et les peuples autochtones à l'identification du patrimoine culturel et/ou naturel pour intégration aux inventaires/listes/registres.		
Votre État partie prévoit de faire participer les communautés et les peuples autochtones à l'identification des sites de patrimoine culturel et/ou naturel pour intégration aux inventaires/listes/registres.		
Votre État partie fait parfois participer les communautés et les peuples autochtones à l'identification des sites du patrimoine culturel et/ou naturel pour intégration aux inventaires/listes/registres.	X	X
Votre État partie fait régulièrement participer les communautés et les peuples autochtones à l'identification des sites du patrimoine culturel et/ou naturel pour intégration aux inventaires/listes/registres.		

6.5 - Les inventaires/listes/registres sont-ils utilisés pour identifier des sites pour la liste indicative ?

	Culturel	Naturel	Mixte
Aucun inventaire/liste/registre du patrimoine n'a été établi.			X
Les inventaires/listes/registres ne sont pas activement utilisés pour identifier des sites à inscrire sur la liste indicative.	X	X	
Les inventaires/listes/registres sont parfois utilisés pour identifier des sites à inscrire sur la liste indicative.			
Les inventaires/listes/registres sont fréquemment utilisés pour identifier des sites à inscrire sur la liste indicative.			

6.6 - Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant les inventaires/listes/registres du patrimoine culturel et naturel (questions 6.1 à 6.5)

En Guinée, il n'existe d'abord qu'un seul site du patrimoine mondial au Mont Nimba et un bien de patrimoine culturel, le Soso balan ou le balafon du Manding. Ces deux patrimoines sont enregistrés. Il y a possibilité de proposer d'autres sites pour Patrimoine Mondial (la réserve de biosphère de Ziama, DU haut Niger) et la culture de haute Guinée (Le Doumdouba Annuel de la haute Guinée). la liste du patrimoine ne reflète pas la situation générale des sites potentiels culturels et naturels

7. État des services relatifs à l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel

7.1 - Quel est le degré de coopération des principales agences/institutions chargées du patrimoine culturel et/ou naturel dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine ?

Il y a **une certaine coopération** entre les principales agences/institutions dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel, **mais des améliorations sont possibles.**

7.2 - Dans quelle mesure les autres agences gouvernementales (par exemple, responsables du tourisme, de la défense, des travaux publics, de la pêche, etc.) coopèrent-elles dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et/ou culturel ?

Il y a **une coopération limitée** entre les autres agences gouvernementales et les principales agences/institutions dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel.

7.3 - Quel est le degré de collaboration des différents échelons gouvernementaux dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel ?

	Culturel	Naturel
Il n'y a aucune coopération entre les différents échelons gouvernementaux dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel.;		
Il y a une coopération limitée entre les différents échelons gouvernementaux dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel.	X	X
De manière générale, une coopération existe entre les différents échelons gouvernementaux dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel, mais il y a encore quelques lacunes.		
Les différents échelons gouvernementaux coopèrent effectivement dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel.		

7.4 - Quel est le degré de coopération des différents échelons gouvernementaux avec tous les segments de la société civile dans l'identification, la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel ?

	Culturel	Naturel
--	----------	---------

Il n'y a aucune coopération entre les différents échelons gouvernementaux et tous les segments de la société civile dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel.		
Il y a une coopération limitée entre les différents échelons gouvernementaux et tous les segments de la société civile dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel.	X	X
Il y a une certaine coopération entre les différents échelons gouvernementaux et tous les segments de la société civile dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel, mais il y a encore quelques lacunes.		
Différents échelons gouvernementaux coopèrent effectivement avec tous les segments de la société civile dans l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel.		

8. État des ressources financières et humaines

8.1 - Évaluer l'importance relative des sources de financement suivantes pour la conservation et la protection du patrimoine culturel et naturel de votre pays.

Fonds de l'administration publique	Minor source of project funding
Autres niveaux gouvernementaux (État, provincial, local)	Minor source of project funding
Assistance internationale du Fonds du patrimoine mondial	Minor source of project funding
Fonds d'autres conventions/programmes internationaux	No funding/Not applicable
Financement international multilatéral (ex. Banque mondiale, BID, Union européenne, etc.)	Major source of funding for running costs/maintenance
Financement international bilatéral (ex. AFD, GIZ, DGCS, GEF, etc.)	Major source of funding for running costs/maintenance
ONG (internationales et/ou nationales)	Minor source of project funding
Fonds du secteur privé	Minor source of project funding
Autre	No funding/Not applicable
Si vous avez choisi « Autre », précisez :	

8.2 - Does the State Party have policies to allocate site revenues for the conservation and protection of cultural and natural heritage?

		No	Yes
8.2.1	Culture	X	
8.2.2	Nature	X	

8.3 - Do you consider that the current budget is sufficient to conserve, protect and present cultural and natural heritage effectively?

	Culture	Nature
The available budget is inadequate for basic conservation, protection and presentation and is a serious constraint on the capacity to conserve and protect cultural and natural heritage.	X	X
The available budget is acceptable but could be further improved to fully meet the conservation, protection and presentation needs.		
The available budget is adequate to meet the current conservation, protection and presentation needs.		

8.4 - Please indicate the percentage of total annual public expenditure that is spent on the identification, conservation, protection and presentation of cultural and natural heritage

	Category	percentage %
8.4.1	Cultural	0,01
8.4.2	Natural	0,03

8.5 - Please estimate the percentage of the total annual public expenditure (as stated in 8.4) that is spent on cultural and natural heritage at each governmental level

Percentage		Cultural	Natural
8.5.1	National/Federal	80 %	70 %
8.5.2	Regional/Provincial	15 %	25 %
8.5.3	Local	5 %	5 %
		Total 100 %	Total 100 %

8.6 - Are available human resources adequate to conserve, protect and present cultural and natural heritage effectively?

Human resources	Culture	Nature
Human resources are inadequate for conservation, protection and presentation needs of cultural and/or natural heritage.		X
A range of human resources exist, to conserve, protect and present cultural and/or natural heritage, but these are below optimum .		
Human resources are adequate to meet the current needs of cultural and/or natural heritage conservation, protection and presentation.	X	

8.7 - Comments, conclusions and/or recommendations related to financial and human resources (Questions 8.1 to 8.6)

Le financement national pour la conservation du patrimoine mondial est assez préoccupant pour les gestionnaire du site car son décaissement pour la mise en œuvre des activités est impossible. Néanmoins, les salaires des agents sont toujours payés. l'appui des partenaires favorise l' exécution de certaines activités (Patrouille de lutte anti braconnage, lutte contre les feux de brousse, formation des agents)

9. Développement des compétences

9.1 - Please prioritise the capacity building needs in the following fields identified in your country for the conservation, protection and presentation of cultural and natural heritage.

	Culture	Nature
National/federal	Low priority	Low priority
Statutory processes: Tentative Lists	No priority	Low priority
Statutory processes: Nominations	Low priority	Medium priority
Statutory processes: Reporting and monitoring	Low priority	Low priority
Statutory processes: International assistance	Low priority	High priority
Conservation and management of heritage sites	Low priority	High priority
Technical and scientific issues	Medium priority	Medium priority
Traditional conservation processes	High priority	Medium priority
Sustainable resource utilisation and management	Medium priority	High priority
Interpretation/communication of World Heritage properties	Medium priority	Medium priority
Risk preparedness and disaster risk management	Low priority	No priority
Impact assessment tools (environmental, heritage and social)	Low priority	High priority
Sustainable tourism use and management	High priority	High priority
Management effectiveness assessment	Low priority	Medium priority
Management approaches and methodologies (including HUL)	Medium priority	Medium priority
Awareness raising and outreach	Medium priority	High priority
Governance: legislative, institutional and financial frameworks and mechanisms	Low priority	High priority
Sustainable development	Low priority	High priority
Protection and integration of biological and cultural diversity in management systems	No priority	High priority
Strengthening resilience to natural hazards and climate change: adaptation and mitigation	Low priority	High priority
Adoption of rights-based approaches to heritage management	Low priority	Medium priority
Development of inclusive, equitable and effective management systems: enhancing quality of life and well-being through heritage	No priority	High priority
Inclusive social development in World Heritage management systems	Low priority	High priority
Gender balance in management systems	Low priority	Medium priority
Inclusive economic development in World Heritage management systems	No priority	High priority
World Heritage as an enabler and a driver of peace and security	No priority	High priority

9.2 - Please rate the priority for training target audiences for each of the specific topics/themes/capacity building needs identified below for conservation, protection and presentation of cultural and natural heritage.

	Administrators and government bodies at all levels	Communities, indigenous peoples, landowners, local businesses, other social groups etc.	Universities, NGOs etc.	Heritage practitioners
Implementation of the <i>Convention</i>	High priority	High priority	High priority	Low priority
Statutory processes: Tentative Lists process	High priority	High priority	Medium priority	Low priority

Statutory processes: Nomination process	High priority	High priority	Medium priority	Low priority
Statutory processes: Reporting and monitoring process	High priority	High priority	Medium priority	Medium priority
Statutory processes: International assistance, etc.	High priority	High priority	Medium priority	Medium priority
Conservation and management of heritage sites	High priority	High priority	Low priority	Low priority
Technical and Scientific issues	High priority	Low priority	High priority	Medium priority
Traditional conservation processes	High priority	High priority	Medium priority	Low priority
Sustainable resource utilisation and management	High priority	High priority	Low priority	Low priority
Interpretation/communication of World Heritage properties	High priority	High priority	High priority	Low priority
Risk preparedness and disaster risk management	High priority	High priority	High priority	Low priority
Impact assessment tools (environmental, heritage and social)	High priority	High priority	Medium priority	Low priority
Sustainable tourism use and management	High priority	High priority	High priority	Low priority
Management effectiveness assessment	High priority	High priority	Low priority	Low priority
Management approaches and methodologies (including HUL)	High priority	High priority	Low priority	Low priority
Awareness raising and outreach	High priority	High priority	High priority	Low priority
Governance: legislative, institutional and financial frameworks and mechanisms	High priority	High priority	High priority	Medium priority
Sustainable development	High priority	High priority	Low priority	Low priority
Building environmental and social resilience	High priority	High priority	High priority	Not applicable
Integration of eco-social diversity in management systems	High priority	High priority	High priority	Medium priority
Adoption of rights-based approaches to heritage management	High priority	High priority	High priority	Medium priority
Development of inclusive, equitable and effective management systems	High priority	High priority	High priority	Low priority
Adaptation to and mitigation of climate change	High priority	High priority	Low priority	Low priority

9.3 - Please indicate how the State Party is using the World Heritage Capacity Building Strategy (2011).

		No	Yes
9.3.1	The State Party is using the Capacity Building Strategy for the implementation of capacity building at the national level.		✗
9.3.2	The State Party is using the Capacity Building Strategy for the implementation of capacity building at the regional/sub-regional level.	✗	
9.3.3	The State Party is using the Capacity Building Strategy to identify capacity building priorities.		✗
9.3.4	The State Party is using the Capacity Building Strategy by fundraising to support capacity building programmes.		✗
9.3.5	The State Party is using the Capacity Building Strategy by raising awareness about the need to conserve and manage cultural and natural heritage.		✗

9.4 - Does the State Party have a national training/educational strategy to strengthen capacity development in the field of heritage conservation, protection, presentation and management?

There is a **national strategy** for capacity development in the field of heritage conservation, protection, presentation and management but there are some **deficiencies in implementation.**

9.5 - Comments: Please provide any additional comments, conclusions and/or recommendations related to Capacity Development (Questions 9.1 to 9.4).

un Appui devrait être déployé en faveur des structures de formation relatives à la gestion de l'environnement et du patrimoine mondial. Aussi la spécialisation des Conservateurs doit être envisagée et appuyée. L'État devrait mettre dans ses priorités la gestion durable des ressources culturelles et naturelles. mais en ce jour, l'état ne parvient pas a remplir ses fonctions par manque de moyen utilisable pour le renforcement de capacité du personnel de gestion du Patrimoine.

10. Le chapitre 10 vise à recueillir des informations sur des mesures, des politiques et des législations spécifiques ayant pour objet la protection, la conservation, la présentation et la gestion du patrimoine mondial.

10.1 - If there are principal pieces of legislation specific to the protection, conservation, presentation and management of World

Heritage not listed in 5.1 (which focuses on policy general to all heritage), please list them here.

Loi ordinaire L/2017/060/AN du 12 décembre 2017 portant Code Forestier de la République de Guinée / 2017 / Naturel / portée nationale /

Loi Ordinaire N° 2018/0049/AN du 20 juin 2018 portant Code de Protection de la Faune Sauvage et Règlementation de la Chasse / 2018 / Naturel / Portée nationale /

Arrêté A/2019/5664/MEEF/CAB du 25 septembre 2019 portant création, attributions, organisation et mode de fonctionnement de la brigade nationale de lutte contre la criminalité des espèces de flore et de faune sauvages en Guinée / 2019 / Naturel / Portée nationale /

10.2 - Please describe briefly how legislation and/or regulations at other levels contribute to the identification, conservation and protection of the State's Party cultural and natural heritage. Please provide web links for the legislation listed above.

Les principales législations relatives à la protection, la conservation, la mise en valeur et la gestion du patrimoine mondial ont été largement citées au point 5.1.

10.3 - Are the services provided by agencies/institutions adequate for the protection, conservation, presentation and management of World Heritage properties in your country?

There is **some capacity** to protect, conserve, present and manage World Heritage properties but **significant deficiencies** remain.

10.4 - How does the State Party encourage and support World Heritage properties to manage and develop visitation/tourism sustainably?

By facilitating network cooperation and stakeholder engagement through the development of governance structures or other mechanisms for cooperation

10.5 - Please indicate here any additional information or clarify how the State Party supports sustainable tourism planning and management at a property level.

Par la création d'une station scientifique sur les chimpanzés, la collaboration avec les partenaires pour le développement du tourisme, la cartographie des sites touristiques et la création d'un Ministère s'occupant du tourisme en général. Ce ministère coopère avec les sites. Aussi la surveillance pour le maintien de la biodiversité des sites.

10.6 - Does the State Party require the use of impact assessments for programmes (e.g. strategic environmental assessments) or development projects (e.g. environmental impact assessments, heritage impact assessments) that may have an impact on the World Heritage property, its buffer zone and the wider setting?

There is a **regulatory framework** that requires the use of impact assessments for programmes or development projects which is implemented **but it needs improvement**.

10.7 - Please list the different assessment methods used. Please provide weblinks to the guidance for the assessment methods.

- préparation de feuilles de données pour chaque proposition d'inscription de nouveaux biens naturels et mixtes ; - examen théorique des propositions d'inscription ; - missions sur le terrain pour l'ensemble des propositions d'inscription de biens naturels et mixtes et celle de deux paysages culturels.

10.8 - Does the State Party have a national capacity building strategy for World Heritage conservation, protection, presentation and management?

There is a **national capacity building strategy** in relation to World Heritage conservation, protection and management but there are **some deficiencies in its implementation**

10.9 - Does the State Party have the institutional capacity to conduct research specifically for World Heritage issues?

There is **capacity** at the institutional level to conduct research specifically for World Heritage issues **but it could be improved**.

10.10 - Has the State Party helped to establish national, public and private foundations or associations for raising funds and receiving donations for the protection of World Heritage?

No

10.11 - Please add any additional comments, conclusions and/or recommendations related to World Heritage policies and resources

La Guinée en collaboration avec les partenaires techniques et financiers devraient faire un effort pour créer une fondation ayant pour objet principal la gestion du patrimoine mondial et soutenir les gestionnaires dans l'application des textes régissant le patrimoine mondial.

11. Coopération internationale

11.1 - Has the State Party promoted international cooperation and the establishment of cooperation mechanisms for heritage since the last Periodic Report? If so, please indicate the type of cooperation that best describes your activities.

Bilateral and multilateral agreements

Sharing expertise to promote equitable participation in heritage mechanisms for communities

Hosting and/or attending international training courses/seminars

11.2 - Do you have World Heritage properties that have been twinned with others at a national or international level?

No

11.3 - Please add any additional comments, conclusions and/or recommendations related to International Cooperation (Questions 11.1 to 11.2). If you have twinned World Heritage properties, please list them along with their twins.

La Guinée a établi des accords de coopération internationale avec la Turquie, l'Algérie et la Tunisie pour les partages d'expérience en matière de protection, de conservation et de gestion des ressources forestières en général conformément aux principes environnementaux admis par les conventions internationales. aussi la coopération existe entre les deux pays la guinée, et la côte d'ivoire pour le suivi écologique et la réalisation des patrouilles.

12. Éducation, information et sensibilisation

12.1 - Does the State Party have a strategy to raise awareness among communities and different stakeholders about conservation, protection and presentation of World Heritage?

There are strategies to raise awareness about the conservation, protection and presentation of World Heritage but there are some deficiencies in its implementation.

12.2 - Please rate the level of general awareness of the following groups about World Heritage in your country

Communities living in/around heritage sites	Fair
Indigenous peoples	Fair
Youth	Poor
General public	None
Decision makers and public officials	Good
Private sector	Good
Tourism industry	Good
Other specific groups	Good
If you selected 'Other specific groups', please describe	Transporteurs, Entreprises d'exploitation de bois d'oeuvre, autorités politiques

12.3 - Does the State Party have heritage education programmes for children and/or youth, that contribute to improving understanding of heritage, promoting diversity and fostering intercultural dialogue?

There are heritage education programmes to improve understanding of cultural and natural heritage, promote diversity, and foster intercultural dialogue but there are deficiencies in implementation.

12.4 - Please rate the level of frequency of the following activities to improve understanding of cultural and natural heritage, promote diversity and foster intercultural dialogue among children and/or youth

Teacher training courses on the use of the World Heritage in Young Hands Kit	Not applicable
Courses/activities for students within school programmes	High
Youth forums	High
Skills-training courses for students	High
Organized school visits to World Heritage properties/cultural and natural sites	Low
Activities linked to heritage within the framework of UNESCO Clubs/Associations	Low
Other	Not applicable
If you selected 'Other', please specify	RAS

12.5 - Does the State Party participate in UNESCO's World Heritage in Young Hands programme?

The State Party does not participate in UNESCO's World Heritage in Young Hands programme but intends to do so.

12.6 - Please add any additional comments, description of best practices in World Heritage Education, conclusions and/or recommendations related to education, information and awareness building (Questions 12.3 to 12.5)

Actuellement, dans les programmes scolaires du niveau pré-universitaire, des chapitres de cours sont consacrés à l'environnement. Cependant, il est important que le volet environnement soit dispensé comme matière du programme scolaire.

13. Conclusions et actions recommandées

13.1. Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial par l'État partie

Synergies with other relevant Conventions, Recommendations and Programmes
Identification of heritage
National inventories
Tentative List
<ul style="list-style-type: none"> The State Party does not intend to use the Upstream Process during the next revision of its Tentative List Inventories/lists/registers are not actively used for the identification of sites for inclusion on the Tentative List for cultural heritage Inventories/lists/registers are not actively used for the identification of sites for inclusion on the Tentative List for natural heritage No inventories/lists/registers of heritage have been established for the identification of sites for the Tentative List for mixed heritage

Effectiveness of legal framework	
Function of cultural and natural heritage in the life of the community	
<ul style="list-style-type: none"> There are no specific policies to give this heritage a function in the life of communities but this is being achieved on an ad hoc basis - cultural heritage There are no specific policies to give this heritage a function in the life of communities but this is being achieved on an ad hoc basis - natural heritage 	
Contribution of heritage to sustainable development policies	
<ul style="list-style-type: none"> There is no integration of the conservation and protection of cultural and natural heritage as a strategic element in national sustainable development policies and strategies in: <ul style="list-style-type: none"> Strengthening capacity-building, innovation and local entrepreneurship There is limited integration of the conservation and protection of cultural and natural heritage as a strategic element in national sustainable development policies and strategies in: <ul style="list-style-type: none"> Protecting biological and cultural diversity and providing ecosystem services and benefits Strengthening resilience to natural hazards and climate change Contributing to inclusion and equality Enhancing the quality of life and well-being Achieving gender equality Ensuring growth, employment, income and livelihoods Protecting heritage during conflict 	
Larger-scale planning	
Status of services for protection, conservation and presentation	
<ul style="list-style-type: none"> There is limited cooperation between different levels of government for the identification, protection, conservation and presentation of cultural heritage There is limited cooperation between different levels of government for the identification, protection, conservation and presentation of natural heritage 	
<ul style="list-style-type: none"> There is limited cooperation between different levels of government and all segments of civil society in the identification, protection, conservation and presentation of cultural heritage There is limited cooperation between different levels of government and all segments of civil society in the identification, protection, conservation and presentation of natural heritage 	
Financial status	
<ul style="list-style-type: none"> The available budget is inadequate for basic conservation, protection and presentation and is a serious constraint on the capacity to conserve and protect Cultural heritage The available budget is inadequate for basic conservation, protection and presentation and is a serious constraint on the capacity to conserve and protect Natural heritage 	
Human resources	
<ul style="list-style-type: none"> Human resources are inadequate for conservation, protection and presentation needs of natural heritage 	
Capacity development	
<ul style="list-style-type: none"> The State Party is using the Capacity Building Strategy for the implementation of capacity building at the national level The State Party is not using the Capacity Building Strategy for the implementation of capacity building at the regional/sub-regional level The State Party is using the Capacity Building Strategy to identify capacity building priorities The State Party is using the Capacity Building Strategy by fundraising to support capacity building programmes The State Party is using the Capacity Building Strategy by raising awareness about the need to conserve and manage cultural and natural heritage 	
<ul style="list-style-type: none"> There is a national strategy for capacity development in the field of heritage conservation, protection, presentation and management but there are some deficiencies in implementation 	
Policy and resourcing of World Heritage properties	
Research on World Heritage properties	
International cooperation	
Forms of international cooperation and cooperation mechanisms for heritage promoted by the State Party since the last Periodic Report: <ul style="list-style-type: none"> Bilateral and multilateral agreements Sharing expertise to promote equitable participation in heritage mechanisms for communities Hosting and/or attending international training courses/seminars 	
Education, information and awareness building	

13.2. Actions visant à mettre en œuvre la *Convention du patrimoine mondial* (d'après le tableau 13.1)

13.2.1 - Please select the top issues (up to ten)

3	Liste indicative	
3.3	The State Party does not intend to use the Upstream Process during the next revision of its Tentative List	
5.9	Politiques générales donnant une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie des communautés	
5.9.1	<ul style="list-style-type: none"> There are no specific policies to give this heritage a function in the life of communities but this is being achieved on an ad hoc basis - cultural heritage There are no specific policies to give this heritage a function in the life of communities but this is being achieved on an ad hoc basis - natural heritage 	✕

5.11	Intégration de la conservation et de la protection du patrimoine culturel et naturel comme composante stratégique dans les politiques et stratégies nationales de développement durable				
5.11.1	<ul style="list-style-type: none"> There is no integration of the conservation and protection of cultural and natural heritage as a strategic element in national sustainable development policies and strategies in: <ul style="list-style-type: none"> Strengthening capacity-building, innovation and local entrepreneurship There is limited integration of the conservation and protection of cultural and natural heritage as a strategic element in national sustainable development policies and strategies in: <ul style="list-style-type: none"> Protecting biological and cultural diversity and providing ecosystem services and benefits Strengthening resilience to natural hazards and climate change Contributing to inclusion and equality Enhancing the quality of life and well-being Achieving gender equality Ensuring growth, employment, income and livelihoods Protecting heritage during conflict 				✘
6	Inventaires/listes/registres du patrimoine culturel et naturel				
6.5	<ul style="list-style-type: none"> Inventories/lists/registers are not actively used for the identification of sites for inclusion on the Tentative List for cultural heritage Inventories/lists/registers are not actively used for the identification of sites for inclusion on the Tentative List for natural heritage No inventories/lists/registers of heritage have been established for the identification of sites for the Tentative List for mixed heritage 				✘
7	État des services relatifs à l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel				
7.3	<ul style="list-style-type: none"> There is limited cooperation between different levels of government for the identification, protection, conservation and presentation of cultural heritage There is limited cooperation between different levels of government for the identification, protection, conservation and presentation of natural heritage 				✘
7.4	<ul style="list-style-type: none"> There is limited cooperation between different levels of government and all segments of civil society in the identification, protection, conservation and presentation of cultural heritage There is limited cooperation between different levels of government and all segments of civil society in the identification, protection, conservation and presentation of natural heritage 				✘
8	État des ressources financières et humaines				
8.3	<ul style="list-style-type: none"> The available budget is inadequate for basic conservation, protection and presentation and is a serious constraint on the capacity to conserve and protect Cultural heritage The available budget is inadequate for basic conservation, protection and presentation and is a serious constraint on the capacity to conserve and protect Natural heritage 				✘
8.6	<ul style="list-style-type: none"> Human resources are inadequate for conservation, protection and presentation needs of natural heritage 				✘
9	Développement des compétences				
9.3	<ul style="list-style-type: none"> The State Party is using the Capacity Building Strategy for the implementation of capacity building at the national level The State Party is not using the Capacity Building Strategy for the implementation of capacity building at the regional/sub-regional level The State Party is using the Capacity Building Strategy to identify capacity building priorities The State Party is using the Capacity Building Strategy by fundraising to support capacity building programmes The State Party is using the Capacity Building Strategy by raising awareness about the need to conserve and manage cultural and natural heritage 				✘
9.4	There is a national strategy for capacity development in the field of heritage conservation, protection, presentation and management but there are some deficiencies in implementation				
11	Coopération internationale				
11.1	Forms of international cooperation and cooperation mechanisms for heritage promoted by the State Party since the last Periodic Report: <ul style="list-style-type: none"> Bilateral and multilateral agreements Sharing expertise to promote equitable participation in heritage mechanisms for communities Hosting and/or attending international training courses/seminars 				✘
Veuillez sélectionner 1 points supplémentaires					
<input checked="" type="checkbox"/> Please save this question to reflect changes					

13.3. Évaluation des actions prioritaires

13.3.1 - Please indicate priority actions to address items rated as poor

5.9	Politiques générales donnant une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie des communautés				
	Action	Short description	Authority(ies) responsible	Timeframe	May this action require International Assistance from the World Heritage Fund?

5.9.1	<ul style="list-style-type: none"> There are no specific policies to give this heritage a function in the life of communities but this is being achieved on an ad hoc basis - cultural heritage There are no specific policies to give this heritage a function in the life of communities but this is being achieved on an ad hoc basis - natural heritage 	La sensibilisation des communautés riveraines au PM Surveillance continue et restauration des zones dégradées du PM; faire les inventaires thématiques des espèces du PM	Produire des dépliant et des tricotés à l'image du PM et des projections de films parlant des PM - organiser des patrouilles de lutte anti braconnage, installer des pépinières et reboiser; - les scientifique pour faire l'inventaire des espèces;	Gestionnaire du site du PM Gestionnaires du site et les station scientifiques	Trimestriel ou annuel en fonction des moyens. Chaque mois pour les patrouilles et annuellement pour la restauration des zones dégradés	L'assistance du Fonds du Patrimoine est nécessaire, l'Assistance du fonds nécessaires pour toutes les actions
-------	---	--	--	---	--	---

5.11 Intégration de la conservation et de la protection du patrimoine culturel et naturel comme composante stratégique dans les politiques et stratégies nationales de développement durable

5.11.1	<ul style="list-style-type: none"> There is no integration of the conservation and protection of cultural and natural heritage as a strategic element in national sustainable development policies and strategies in: <ul style="list-style-type: none"> Promoting economic investment and quality tourism There is limited integration of the conservation and protection of cultural and natural heritage as a strategic element in national sustainable development policies and strategies in: <ul style="list-style-type: none"> Strengthening capacity-building, innovation and local entrepreneurship 	Créer la Fondation ayant pour mission spécifique l'appui au CEGENS, la structure de gestion du site du patrimoine mondial naturel des Monts Nimba. Début des opérations en janvier 2020. Assistance des compagnies minières.	les appuis à l'élaboration du programme National de développement stratégique PNDS en Guinée (PNDS) et le Programme Nationale de développement Durable (PNDD) Ainsi que les différents recommandation des parties prenantes aux Etats	Les autorités de conservation et les institutions internationales d'appui au développement tel qu'entre autres, l'UNESCO, UICN, Union Européenne à travers des projets et conseils auprès des Etats	Ces interventions ne sont pas planifiées dans le temps. Elles sont périodiques et donnés Cas par cas.	RAS
--------	--	--	---	---	---	-----

6 Inventaires/listes/registres du patrimoine culturel et naturel

6.5	<ul style="list-style-type: none"> Inventories/lists/registers are not actively used for the identification of sites for inclusion on the Tentative List for cultural heritage Inventories/lists/registers are not actively used for the identification of sites for inclusion on the Tentative List for natural heritage No inventories/lists/registers of heritage have been established for the identification of sites for the Tentative List for mixed heritage 	La Guinée a projeté un inventaire des aires protégées du pays pour s'enquérir de leur état actuel. Il reviendra aux conclusions de cette activité de déterminer la nécessité d'inscrire de nouveaux sites à la liste indicative.	RAS	RAS	RAS	RAS
-----	---	--	-----	-----	-----	-----

7 État des services relatifs à l'identification, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel

7.3	<ul style="list-style-type: none"> There is limited cooperation between different levels of government for the identification, protection, conservation and presentation of cultural heritage There is limited cooperation between different levels of government for the identification, protection, conservation and presentation of natural heritage 	- Instaurer des concertation entre les gestionnaires du PM Naturelle et culturelle au niveau national, -organiser un atelier national pour expliquer la synergie indispensable entre ces entités, -	Les départements se retrouve à travers leurs représentants pour échanger sur le PM naturel et culturel, -les points focaux échange périodiquement	Ministères de l'Environnement, des eaux et forêts et celui de la culture	Périodique et annuel	Pour l'organisation du premier l'atelier le Fonds du PM est nécessaire.
7.4	<ul style="list-style-type: none"> There is limited cooperation between different levels of government and all segments of civil society in the identification, protection, conservation and presentation of cultural heritage There is limited cooperation between different levels of government and all segments of civil society in the identification, protection, conservation and presentation of natural heritage 	La structure de gestion du Site du patrimoine mondial des Monts Nimba ayant le statut d'Établissement Public à caractère Administratif, l'action est la mise en place du Conseil d'Administration comprenant les parties prenantes.	RAS	RAS	RAS	RAS

8	État des ressources financières et humaines					
8.3	<ul style="list-style-type: none"> The available budget is inadequate for basic conservation, protection and presentation and is a serious constraint on the capacity to conserve and protect 	- Doter la structure de gestion sa part exacte dans le budget national pour lui permettre de réaliser son Plan d'Action annuel; - Mettre en place la Fondation avec la contribution des sociétés minières.	En guinée plusieurs projets de conservation sont appuyés financièrement entre autres par le fonds GEF, USAID, ...Ces appuis sont planifiés dans un programme opérationnel de projet.	Les institutions de conservation avec le soutien les bailleurs de fonds assistent les pays pour l'amélioration de l'Etat des ressources financière. Ils financent les projets de conservation dans les aires protégées.	RAS	RAS

	<p>Cultural heritage</p> <ul style="list-style-type: none"> The available budget is inadequate for basic conservation, protection and presentation and is a serious constraint on the capacity to conserve and protect Natural heritage 					
8.6	<ul style="list-style-type: none"> Human resources are inadequate for conservation, protection and presentation needs of natural heritage 	<p>- Affecter une assistance technique au CEGENS; - Former le personnel; - Mettre à la disposition du CEGENS un nombre suffisant d'agents conservateurs de la nature.</p>	RAS	<p>L'amélioration des ressources humaines est assurée par les institutions de conservation UICN, UNESCO et certaines agences d'appui au développement socio-économique, qui organisent des Ateliers et formations de renforcement de capacité.</p>	<p>Pour ces formations, il n'y a pas un calendrier préétabli qui donne le déroulement des appuis dans le temps.</p>	RAS

9	Développement des compétences					
---	--------------------------------------	--	--	--	--	--

9.3	<ul style="list-style-type: none"> The State Party is using the Capacity Building Strategy for the implementation of capacity building at the national level The State Party is not using the Capacity Building Strategy for the implementation of capacity building at the regional/sub-regional level The State Party is using the Capacity Building Strategy to identify capacity building priorities The State Party is using the Capacity Building Strategy by fundraising to support capacity building programmes The State Party is using the Capacity Building Strategy by raising awareness about the need to conserve and manage cultural and natural heritage 	<p>Le renforcement des capacités pour renforcer au niveau national les compétences, les priorités, la collecte de fonds pour appuyer les programmes ou dans le cadre de la sensibilisation devra être coordonné et systématique.</p>	RAS	RAS	RAS	RAS
-----	---	--	-----	-----	-----	-----

11	Coopération internationale					
----	-----------------------------------	--	--	--	--	--

11.1	<p>Forms of international cooperation and cooperation mechanisms for heritage promoted by the State Party since the last Periodic Report:</p> <ul style="list-style-type: none"> Bilateral and multilateral agreements Sharing expertise to promote equitable participation in heritage 	<p>IL y a eu de coopération entre la côte d'ivoire et la Guinée pour la réalisation de patrouilles mixtes, mise en place de protocole pour le suivi écologique, Concertation périodique entre gestionnaires de la République Côte D'ivoire et La Guinée</p>	<p>Organisation d'un atelier en 2018 en Guinée avec la participation des autorités de Côte D'ivoire pour définir et conclure les activités à mener ensemble; Organisation d'une réunion a Danané Rép. Côte d'ivoire pour harmoniser le protocole de suivi.</p>	<p>Les Ministères en charge des aires protégées, les gestionnaires des réserves des deux pays RCI -RG,</p>	<p>Les concertations sont périodiques et proposées par les parties, les patrouilles mixtes sont organisées sur initiative des parties à l'obtention de fonds , Il n'y a pas de calendrier fixe. Tout est lié a l'acquisition de fonds.</p>	<p>Les patrouilles mixtes, le suivi écologique et l'organisation des réunions de concertation nécessitent une assistance du fonds du Patrimoine Mondial.</p>
------	---	---	--	--	--	--

- mechanisms for communities
- Hosting and/or attending international training courses/seminars

Please indicate priority actions to address items rated as poor complété

13.4. Actions supplémentaires pour mettre en œuvre la *Convention du patrimoine mondial*

13.4.1 - Please indicate any additional actions for the implementation of the *World Heritage Convention*

- Respect des obligations par les pays parties; - Mettre l'effectivité de la Convention du patrimoine mondial naturel parmi les priorités nationales; - Informer, communiquer, éduquer et sensibiliser les communautés riveraines et les autochtones sur les objectifs de développement durable de la convention.

14. Bonnes pratiques dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*

14.1 - Example of good practice in World Heritage protection, identification, conservation or management at the State Party level.

- Implication des communautés riveraines dans le processus de protection, d'identification, de conservation ou de gestion du patrimoine mondial; - Réalisation des activités génératrices de revenus en guise de compensation; - Sensibilisation des différents groupes sociaux; - Patrouilles mixtes réalisées avec les gestionnaires des Etats voisins concernés.

14.2 - Define which topics are covered by this example of good practice at the State Party level.

Sustainable Development

Synergies

Management

Governance

Capacity Building

15. Évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques

15.1. Institution principale chargée des communications avec l'UNESCO sur la *Convention du patrimoine mondial*

15.1.1 - Which primary institution is responsible for communicating with UNESCO with regards to the World Heritage Convention?

- Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts et le Ministère des Sports et du Patrimoine Historique. - Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts est chargé de toutes les questions concernant le volet Patrimoine mondial naturel et le Ministère des Sports et du Patrimoine Historique est compétent en ce qui concerne le Patrimoine mondial culturel.

15.2. Pertinence et objectifs de l'exercice du Rapport périodique

15.2.1 - Relevance and Objectives of Periodic Reporting

State Party	Fair
Site Managers	Good
UNESCO World Heritage Centre	Good
Advisory Bodies	Good

15.3. Les quatre objectifs des Rapports périodiques

15.3.1 - How well does the current questionnaire address each of the four Objectives of Periodic Reporting?

	Objective	Not at all	Partially	Adequately
15.3.1.1	Provide an assessment of the implementation of the <i>World Heritage Convention</i> by the State Party			✗
15.3.1.2	Provide an assessment as to whether the values of World Heritage properties are being maintained over time			✗
15.3.1.3	Provide updated information about World Heritage properties to record the changing circumstances and state of conservation of the property			✗
15.3.1.4	Provide a mechanism for regional cooperation and exchange of information and experiences between States Parties about the implementation of the <i>World Heritage Convention</i> , and World Heritage conservation			✗

15.4. Proposez des suggestions pour améliorer l'exercice du Rapport périodique

15.4.1 -

- Maintenir le programme d'initiation à l'exercice du rapport périodique; - Créer un cadre de concertation entre les gestionnaires des sites de patrimoine contigus.

15.5. Utilisation des données

15.5.1 - How does your State Party plan to use the data?

Updating management plans
Fundraising
Awareness raising
Reporting for other conventions/conservation mechanisms
Reporting on implementation of Sustainable Development Goals
Improve the States Party implementation on the Convention
Other(s) (please specify below)
Demander aux compensations minières en activité sur le site du patrimoine mondial naturel des Monts Nimba

15.6. Délais et ressources

15.6.1 - Were your national authorities given adequate time (i.e. roughly ten months) to gather necessary information and to fill in the questionnaire during this cycle of Periodic Reporting?

Yes

15.6.2 - Please estimate the time (working hours) and the number of people involved in completing Section I of the questionnaire.

	Time & people	Number of hours worked	Number of people involved
15.6.2.1	Gathering data	206	5
15.6.2.2	Consulting stakeholders	480	24
15.6.2.3	Filling in the questionnaire	360	5

15.6.3 - Has a gender balanced contribution and participation been considered and implemented in the filling out of this questionnaire?

Gender balance has been **explicitly considered** in the process **but there are still deficiencies its implementation.**

15.6.4 - Did your national authorities mobilise any additional resources to carry out this cycle of Periodic Reporting?

	Additional resources	No	Yes
15.6.4.1	Human resources		✗
15.6.4.2	Financial resources for organizing consultation meetings/training		✗

15.6.5 - Please provide details on any additional resources mobilised.

- Appui du Fonds de Sauvegarde de l'Environnement et du Fonds Forestier National pour les déplacements; - Contribution des sociétés minières.

15.7. Format et contenu du questionnaire du Rapport périodique

15.7.1 - How accessible was the information required to complete the Periodic Report?

Most of the required information was accessible

15.7.2 - Was the questionnaire easy to use and clear to understand?

Using the questionnaire	good
Understanding the questions	good

15.7.3 - Please provide suggestions for improvement

Le format et le contenu du Questionnaire sont biens et compréhensibles. Pour le moment il est souhaitable de continuer son application. Pour facilité le travail, il faudrait appuyer les points focaux pour la connexion internet,

15.8. Formation et conseils

15.8.1 - Please rate the level of support received in terms of training and guidance from the following entities for the completion of the Periodic Reporting questionnaire

World Heritage Centre	Fair
UNESCO (other sectors)	Fair
UNESCO National Commission	None
ICOMOS International	None
IUCN International	Fair
ICCROM International/regional	None
ICOMOS national/regional	None

IUCN national/regional	None
Category 2 Centres	None
Other	Fair
If 'Other' applies, please specify	Fonds d'affectation Nationale

15.8.2 - Were the online training resources provided by the World Heritage Centre regarding Periodic Reporting adequate for your national authorities to complete the online questionnaire?

Yes

15.8.3 - Please provide further comments on the online training resources

RAS

15.9. Commentaires, conclusions et/ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques

15.9.1 - Comments, conclusions and/or recommendations related to the Assessment of the Periodic Reporting Exercise

Évaluation assez passionnante, instructive et exhaustive. Nous avons été très heureux d'y participer afin d'apporter notre contribution aux efforts de conservation et de gestion du site du Patrimoine mondial naturel des Monts Nimba . Le problème essentiel en Guinée et cette problématique de cohabitation de l'exploitation minière avec la conservation du site du patrimoine mondial à laquelle il faudra trouver une alternative adéquate en synergie avec l'ensemble des parties prenantes.

15.9.2 - Thank you for having filled in all the questions.